

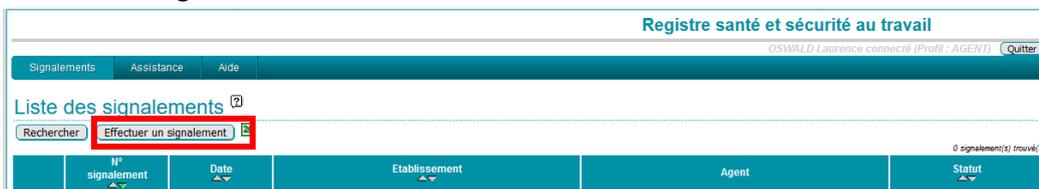
Fiche réflexe

**Effectuer un signalement dans Registre  
 Santé Sécurité au Travail dématérialisé**

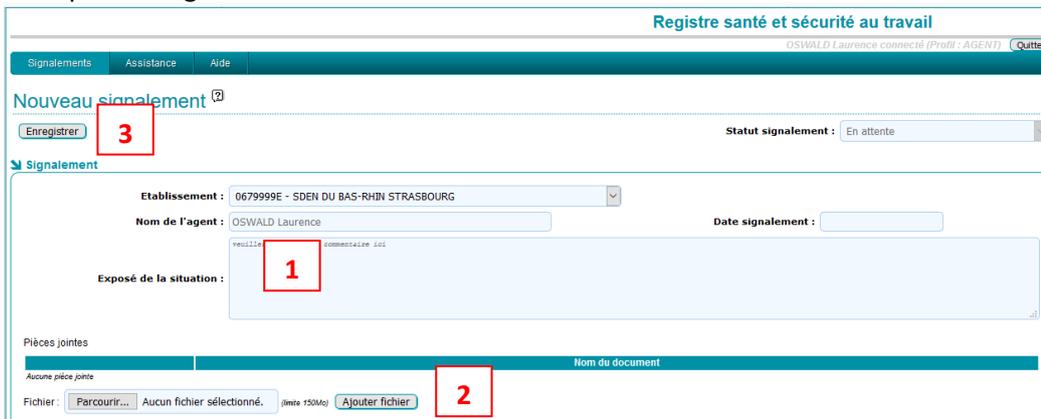
- 1) Se connecter avec l'identifiant et le mot de passe au portail Arena  
<https://si.ac-strasbourg.fr/arena/pages/accueil.jsf>
- 2) Sélectionner « Gestion des personnels > Applications locales des gestions des personnels > Registre SST- agent »



- 3) Lire et accepter les « Conditions d'utilisation de l'application »
- 4) Effectuer un signalement



- 5) Complète le signalement



1	Description du signalement.
2	Ajout (si besoin) d'un fichier pdf ou jpg
3	Enregistrer.

- 6) Un mail de notification est envoyé à l'agent à chaque modification de la fiche renseignée. Dès lors que le directeur ou l'assistant de prévention de l'EPLE ou du service a accusé réception du signalement, ce dernier ne peut plus être modifié.